

Quel sera l'avenir du phare du cap Fréhel ?



Le phare du cap Fréhel, situé dans la commune de Plévenon (Côtes-d'Armor), a été construit en 1946.

Archives Jean-Michel Niester/Ouest-France

Le phare du cap Fréhel, construit en 1946, doit faire l'objet de travaux. La mairie de Plévenon (Côtes-d'Armor) travaille sur le sujet avec le Conservatoire du littoral. Et une association d'habitants veille...

Le projet

Quel sera l'avenir de l'emblématique phare du cap Fréhel, situé dans la commune de Plévenon, dans les Côtes-d'Armor ? L'association C'est aussi notre phare, créée en novembre 2022, suit de près le dossier. Forte de 150 adhérentes, la structure s'est fédérée dans le but de faire entendre la parole des habitants dans le cadre du projet de réaménagement de ce monument construit en 1946. « **Les réflexions étaient auparavant menées sans concertation de la population locale. Nous avons décidé de nous réunir pour avoir plus de chance d'être écoutés** », retrace la trésorière, Nadège Lefeuvre.

« Difficile avec un fauteuil ou un déambulateur »

Parmi les demandes de l'association : l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Depuis 2019, le parking au pied du phare a

été fermé et les visiteurs doivent désormais se garer 200 m plus loin. « Ce n'est pas toujours simple pour les personnes âgées ou en situation de handicap. Sur le parking actuel, il y a souvent des ornières qui rendent difficile le passage avec un fauteuil ou un déambulateur », regrette Nadège Lefeuvre.

« Il est prévu de mettre en place un kart électrique pour emmener ce public au pied du phare », avance Hervé Van Praag, le maire de Plévenon, rappelant que cette initiative s'inscrit dans le cadre du réaménagement global du monument. « Un dossier lourd, qui a du mal à avancer, reconnaît l'élu. La période du Covid n'a pas aidé... » Mais le projet « est en bonne voie ».

Des travaux sont prévus sur ce monument historique, dont la toiture et les ouvertures doivent être refaites. Une remise aux normes de l'électricité et de l'assainissement est aussi planifiée. Mais avant cela, le phare (dont l'État est propriétaire) doit être affecté au Conservatoire du littoral « via une convention d'usage faite par Phares et balises », précise le maire.

Une fois cette étape franchie, et les travaux réalisés, il faudra encore trancher sur l'animation de ce site emblématique. « Des expositions permanentes (sur les oiseaux, l'histoire du phare, la Seconde Guerre mondiale, le Grand site...) et temporaires seront réalisées », précise Hervé Van Praag. Un salon de thé devrait prendre ses quartiers dans ce même endroit. Suivant de près le dossier, l'association, dont Nadège Lefeuvre fait partie, se mobilise pour que « l'économie locale soit prise en compte », pour ces futures animations.

Le coût total du chantier devrait avoisiner « 3 à 4 millions d'euros avec le réaménagement », chiffre le maire. Une facture partagée par la commune, la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) et le Conservatoire du littoral. « On espère obtenir des subventions de l'Europe et d'Ailes Marines. »

Capucine GILBERT.